

## TITRE II DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES URBAINES

### **Caractère de ces zones :**

Les zones urbaines couvrent non seulement les terrains déjà urbanisés, mais aussi ceux qui sont équipés en voiries et réseaux divers, ou qui le seront à court terme par la commune.

Ces terrains sont donc immédiatement constructibles.

Trois catégories de zones urbaines ont été retenues au Plan d'Occupation des Sols de la commune de SERMIERS :

- \* une zone UC : zone urbaine continue,
- \* une zone UD : zone urbaine discontinue,
- \* une zone UX : zone industrielle et artisanale.